

REVUE DE LA SEMAINE

L'ouverture de la troisième session du premier parlement de Québec a eu lieu le 23 novembre. Son Excellence le lieutenant-gouverneur a dit, dans le discours du Trône, que la législature aurait à s'occuper de nouveau du code municipal, de plusieurs autres projets de loi d'intérêt public, notamment du projet de loi concernant le notariat et d'un autre relatif à l'organisation d'une police provinciale. Son Excellence a annoncé que les finances de la province de Québec sont dans un excellent état. L'adresse, présentée par le Dr. Church, représentant du comté d'Outaouais, a été adoptée après de très-courts débats.

Il paraît certain, d'après les dernières nouvelles, que les mécontents canadiens de la Rivière-Rouge se sont soulevés et qu'ils ont expulsé M. McDougall de leur territoire. Il hivernera, dit-on, à Pembina et attendra la solution des difficultés présentes qu'une conduite sage et prudente pourra aplanir.

Le tremblement de terre qui s'est fait sentir ici le 22 novembre a été désastreux dans toute la Californie. A San Francisco, dit le *Courrier du Canada*, nombre d'édifices ont été renversés et plusieurs personnes ont été tuées.

Le canal de Suez, travail gigantesque, qui relie la Méditerranée à la Mer-Rouge et qui a été mené à si bonne fin par M. Ferdinand de Lesseps, a été inauguré le 19 novembre. Cette inauguration a donné lieu à des fêtes splendides auxquelles ont pris part les représentants de presque toutes les puissances de l'Europe. La France était représentée par l'impératrice Eugénie; l'Autriche, par l'empereur François-Joseph; l'Italie, par le prince Amédée, et la Prusse, par le prince de Prusse.

Nous n'avons pu la semaine dernière, vu l'abondance des matières à traiter, qu'insinuer, en quelques mots l'usage à contre-sens qu'a fait *Un Catholique* des passages qu'il a cités de la *Civiltà cattolica*. Nous croyons devoir y revenir aujourd'hui, afin de donner les éclaircissements nécessaires.

Un Catholique a prétendu, et il l'a qualifié d'audacieux ceux qui soutiennent le contraire, que la *Civiltà cattolica* a porté sur la *Lettre* de Mgr. d'Orléans un jugement tout différent de celui que nous avons exprimé, en nous servant des paroles mêmes de Mgr. Chigi. Il n'y a pas regardé d'assez près, comme il est facile de s'en convaincre : il n'a pas même compris ce qu'il a lu, car la preuve qu'il fait est tout juste contre lui. Que disent, en effet, ces citations qu'a faites *Un Catholique* avec le luxe qu'il est dans l'habitude d'y mettre? Elles ne sont d'abord que la simple analyse de la *Lettre* de Mgr. d'Orléans; on y rencontre par-ci par-là quelques mots qui signalent l'art et l'éloquence du vénérable prélat, mais rien de plus; rien qui fasse ressortir des aperçus vastes, nouveaux et profonds, une grande force de doctrine. En résumé, la *Civiltà cattolica* donne clairement à entendre que la *Lettre* de Mgr. d'Orléans a un grand mérite littéraire, mais que le vaste sujet, qui en fait le fond, n'a pas été beaucoup creusé. C'est donc exactement l'appréciation de Mgr. Chigi qui, en pareille matière, n'a considéré le mérite littéraire que comme un accessoire de fort peu de conséquence : cette *Lettre* est peu de chose.

Mais Mgr. Chigi a ajouté : on y plonge les circonstances atténuantes en faveur de l'esprit moderne. *Un Catholique* n'en revient pas ! Il ne peut se figurer que Mgr. Chigi ait osé formuler pareil jugement ; il est quasi-tenté de le taxer de folie et d'audace. En homme modéré, car les libéraux sont de la modération leur vertu favorite, il se contentera de l'anéantir, comme il dit, par une dernière citation de la *Civiltà*. Il cite donc, car c'est là une de ses passions, et il est si triomphant qu'il s'interrompt pour dire : "Écoutez, écoutez!!" Nous avons prêté l'oreille, une, deux et même trois fois pour être bien sûr que nous entendions bien, et chaque fois nous avons entendu la même

chose : une citation encore parfaitement à contre sens. C'est vraiment jouer de malheur. Est-il donc malhabile notre homme ! Il a tort de se tant dépêcher puisqu'il est si peu clairvoyant. Examinons donc un peu en détail cette dernière citation.

"Pour connaître le vrai sens de l'auteur, l'art et le triomphe de l'éloquence, dans ce chapitre surtout (il s'agit du chapitre VI), il faut tenir compte de la personne qui parle, de ceux à qui elle s'adresse et du but, comme nous l'avons indiqué, que s'est proposé l'auteur, et cela de peur de malentendu. Pour n'en citer qu'un exemple, le *Constitutionnel* n'a-t-il pas cru, à propos de certaines éloquentes généralités, entrevoir dans la lettre comme un programme de conciliation entre le Concile et les principes de 89, et une habile manière d'esquiver les doctrines de Grégoire XVI et de Pie IX sur les fameuses libertés modernes. Le *Constitutionnel* croit que Mgr. Dupanloup a voulu insinuer de sages conseils à l'Eglise. Disons que les sages conseils sont plutôt pour le *Constitutionnel* et pour tous ceux qui ont besoin de réconciliation avec l'Eglise."

Donc, la *Civiltà cattolica* reconnaît, ou les mots ne signifient plus rien, que certains passages de la lettre de Mgr. d'Orléans sont susceptibles de plus d'un sens. Rien de plus évident, car elle est obligée de faire des commentaires et des commentaires un peu extraordinaires pour déterrer le vrai sens. Il ne lui suffit plus d'examiner le contexte, ce qui précède, ce qui suit ; il faut en appeler à des circonstances extérieures. C'est absolument comme si la *Civiltà* disait : "Mgr. d'Orléans a été obligé de mettre la vérité dans l'ombre pour ne pas trop offenser ceux à qui il parlait." Par là, elle corrige poliment et très-finement, en semblant même faire des éloges, le sens fautif que présentent certaines paroles de Mgr. d'Orléans.

Une forte preuve encore de la teinte libérale qu'a la *Lettre* de Mgr. Dupanloup, en certains endroits, c'est que le *Constitutionnel*, selon l'aveu de la *Civiltà*, a pris les choses dans le mauvais sens que présentaient les expressions. La *Civiltà*, en rappelant ce fait, avertit Mgr. d'Orléans, toujours sous une forme très-polie et même élogieuse, qu'il faut parler plus correctement, si l'on ne veut pas que le *Constitutionnel* et la *Gazette de France* tirent à eux des personnages qui ne sont pas faits pour vivre dans leur camp ; qu'on aurait été heureux de le voir protester lui-même contre les interprétations de ces journaux. En un mot, la *Civiltà* ne fait autre chose ici que témoigner de la peine qu'on ressent de voir Mgr. d'Orléans parler de façon à se compromettre, et lui faire comprendre, par le tourment qu'on se donne pour trouver un sens favorable à ses paroles, qu'il doit désormais s'exprimer avec plus d'exactitude.

Un Catholique aura-t-il maintenant le courage d'avouer que les dernières paroles de Mgr. Chigi : "Mgr. d'Orléans plaide dans sa *Lettre* les circonstances atténuantes en faveur de l'esprit moderne," sont très-fondées, d'après la *Civiltà* même. Comme on le voit, nous n'invoquons ici que les autorités citées par *Un Catholique*, ce qui prouve évidemment que nous avons la vérité pour nous.

Quelque chose de bien significatif encore, c'est que les illustres et vénérables évêques de Poitiers, de Nîmes, de Moulins, de Montauban, de Laval, etc., à la voix desquels Pie IX aurait été heureux de voir se mêler la voix de Mgr. d'Orléans, comme il le dit dans un bref donné à Rome le 4 février 1865, n'ont jamais écrit une seule ligne, quoiqu'ils aient beaucoup écrit sur la société moderne, même tout dernièrement, que les libéraux aient pu invoquer en leur faveur. Pourquoi n'en arrive-t-il pas ainsi pour Mgr. Dupanloup ?

S'il est besoin de quelque chose de plus pour jeter une lumière nouvelle sur les tendances de Mgr. d'Orléans, et corroborer notre manière de voir les choses, nous citerons ce que vient d'écrire M. Armand Ravelet, à propos du manifeste du